



Fausse déclaration pour opposition de chèque

Par **riderfun**, le **20/02/2008** à **11:56**

Bonjour, j'ai prêter de l'argent à quelqu'un qui devait me le rembourser, une fois le chèque donnée je le pose à ma banque et une semaine après je reçoit un papier me disant que le chèque à été rejeté pour opposition ayant comme motif la perte..Alors que cette personne m'a bien fait ce chèque en moins propre..J'aimerais savoir quels recours me sont possible?
rnCordialement.

Par **Thierry Nicolaides**, le **22/02/2008** à **09:52**

Ecrire à votre adversaire en lui signalant qu'il encours des sanctions pénales . En cas de non paiement , déposer plainte auprès du procureur de la république en appuyant votre plainte de la photocopie du chèque et du courrier de la banque rnrnrnThierry Nicolaïdès